



30 MAI 13H30 !

POUR NOS SALAIRES ! TOUS AU MINISTERE !

Suite à la visioconférence du 16 avril dernier, les représentants de 96 établissements de la Santé Privée ont pris la décision d'appeler à un rassemblement massif devant le ministère de la Santé à Paris.

Les salariés n'en peuvent plus !

Nous avons constaté avec consternation que dans le secteur à but non lucratif, les Fédérations Patronales refusent catégoriquement de discuter de véritables augmentations salariales sous prétexte de la mise en œuvre d'une Convention Collective Unique Etendue (CCUE). De même, le Gouvernement rejette toute proposition patronale ne répondant pas à nos demandes légitimes.

Dans le secteur lucratif, la FHP tente de faire passer des critères classants par l'avenant 33 "salaires au mérite", ignorant ainsi la valeur du point et nos besoins réels. Nos intérêts ne coïncident pas avec ceux de nos employeurs.

C'est maintenant qu'il faut agir !

Face à cette situation alarmante, nous avons décidé de passer à l'action de manière unie et déterminée :

- **Rassemblement Massif** : Nous appelons à un rassemblement massif devant le Ministère de la Santé à Paris le jeudi 30 mai prochain pour exiger des augmentations immédiates de salaires dans le secteur sanitaire, social et médico-social, qu'il soit privé lucratif ou non lucratif. Nous demandons à être reçu par la Première Ministre.
- **Solidarité Syndicale** : Nous invitons toutes les fédérations syndicales à se joindre à cette initiative pour renforcer notre voix et notre impact.
- **Mobilisation Générale** : Nous demandons à tous les salariés du secteur, qu'ils soient du privé lucratif ou non lucratif, de se mobiliser avec nous dans cette lutte pour des salaires justes et dignes.
- **Organisation Locale** : Nous vous demandons d'organiser des assemblées générales, des conférences de presse et d'inscrire vos collègues pour participer au rassemblement, ainsi que de réserver les moyens de transport nécessaires.
- **Collecte de Fonds** : Nous vous invitons à lancer une collecte de fonds auprès des salariés et des organisations syndicales pour financer les coûts de transport et d'organisation.

Le 30 mai, unissons-nous pour faire entendre notre voix et nos revendications en matière de salaires. Seule la mobilisation pourra nous permettre d'obtenir gain de cause ! C'est là où les décisions se prennent qu'il faut être. Tous au ministère !

Contact : Franck Houlgatte, Secrétaire Général au 06 12 25 94 25

Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière
153-155 rue de Rome 75017 Paris